



MÉDECIN DU TRAVAIL : DÉVELOPPER SA POSTURE PROFESSIONNELLE

Un avis juste mais incompris ne protège personne. Passer de l'expertise médicale au rôle d'acteur qui pèse sur les décisions de prévention, et rendre ses écrits compréhensibles, utiles et juridiquement sécurisés.

INFORMATIONS

Public

Médecin du Travail, Médecin coordonnateur

Modalités et tarifs

- Intra-entreprise : nous consulter

Dates

Consultez notre site web

Lieux

- Paris
- Régions
- Sur site

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

Objectifs

À l'issue de cette session, les participants sauront clarifier leur « rôle d'acteur » au-delà de l'expertise médicale, se positionner en conseiller qui influence les décisions de prévention, adapter leur posture relationnelle à chaque interlocuteur, salarié, employeur ou instances, et synthétiser et vulgariser leurs avis médicaux, à l'écrit comme à l'oral, pour les rendre compréhensibles, utiles et juridiquement sécurisés.

Méthodes d'évaluation

- Étude de cas collective
- Quiz final

Méthodes pédagogiques

- Apports structurés et interactifs
- Études de cas concrets
- Quiz d'évaluation

PROGRAMME (2 JOURS)

EX014

Clarifier son rôle d'acteur

- Le médecin du travail dans le système : missions, indépendance, périmètre de ce que l'on attend de lui, ce qu'il choisit d'incarner.
- Du sachant à l'acteur : passer de l'expertise qui constate, au conseil qui influence les décisions de prévention.
- Autodiagnostic de sa posture actuelle : forces, zones d'inconfort, situations où le rôle se dilue.

L'adaptabilité relationnelle : un interlocuteur, une posture

- Face au salarié : écoute, annonce d'un avis difficile, obtention de l'adhésion aux préconisations.
- Face à l'employeur : conseiller sans céder, gérer les résistances et les pressions, tenir l'indépendance dans la relation.
- Face aux instances, CSE, direction, partenaires : se positionner, s'exprimer avec impact, gérer la contradiction.

Synthétiser et vulgariser les avis médicaux : l'écrit

- Les écrits du médecin du travail : avis, préconisations, courriers : exigences de clarté, d'utilité et de sécurité juridique.
- Techniques de synthèse et de vulgarisation : hiérarchiser, dire l'essentiel, se faire comprendre d'un non-médecin sans dénaturer.

Intégrer : la posture en action

- Parcours intégratif : dérouler une même situation de bout en bout : entretien, échange employeur, restitution vulgarisée.
- Débriefing croisé et consolidation : ce que ma posture dit de mon rôle.
- Plan de progrès personnel : mes engagements de posture pour les prochains mois.